

ARR2026-032

**ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT DESIGNATION DES AGENTS DU SYDEV EN TANT QUE MEMBRES
A VOIX CONSULTATIVE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA
COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-5 et L.1414-2,

Vu les délibérations du Comité syndical n° DEL021CS040626 et n° DEL022CS040626, en date du 04 juin 2026, relatives à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP),

Vu le Règlement intérieur du SYDEV, notamment sa partie relative à la CAO et à la CDSP,

Considérant que le Président de la CAO et de la CDSP peut désigner, pour participer aux commissions avec voix consultative, un ou plusieurs agents du SYDEV en raison de leur compétence dans la matière faisant l'objet de la commission,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Peuvent être désignés en tant que membres à voix consultative en raison de leurs compétences :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| ✓ Jean-François COUSIN | ✓ Jean-François RAMBAUD |
| ✓ Julien MOREAU | ✓ Vincent BILLAUD |
| ✓ Loïc RATEL | ✓ François CHALLET |
| ✓ Michèle SAVINAUD | ✓ Johann REVEILLERE |
| ✓ Florence SAUVAGET | ✓ David CAQUINEAU |
| ✓ Caroline FISCHER | ✓ Nicolas DRAPEAU |
| ✓ Laetitia DEAU | ✓ Eric MANTEAU |
| ✓ Lydie BOIVINEAU | ✓ Guillaume GUESDON |
| ✓ Philippe GARDES | ✓ Freddy VRIGNON |
| ✓ Arnaud CHAILLOU | ✓ Stéphanie MINIER |

ARTICLE 2 :

Les agents désignés à l'article 1 peuvent participer à la CAO et à la CDSP, sur convocation du Président de la CAO/CDSP, en raison de leur compétence et selon l'ordre du jour des réunions, sur la durée du mandat.

ARTICLE 3 :

Le Président et le Directeur Général sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à LA ROCHE SUR YON,

Le Président,

PUBLIE LE 29 JUILLET 2026


Laurent Favreau
Président du Sydev
28 juil. 2026

Laurent FAVREAU

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le



ID : 085-200042489-20260728-ARR2026_032-AR

Notifié le :

Signatures des agents :